

NOTES

de la Dapep

N° 66 – août 2026

Diplôme national du brevet 2026 : 80,2 % d'admis, en baisse de 2,4 points par rapport à 2025

78 421 candidats ont présenté le diplôme national du brevet (DNB) dans l'académie lors de la session 2026, soit 1 500 candidats de moins que la session précédente. Cette année, la session est marquée par la réforme des modalités d'attribution du DNB : le poids des épreuves terminales pour l'obtention du DNB passe à 60 % (contre 50 % précédemment) et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est remplacé par la note au contrôle continu, calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines obtenues en classe de troisième. Le taux de réussite global s'établit à 80,2 %, en recul de 2,4 points par rapport à la session 2025. Il est inférieur de 1,4 point au taux de réussite nationale (81,6 %, en baisse de 3,9 points).

La session 2026 du DNB est marquée par une réforme majeure concernant les modalités d'attribution du diplôme. Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture est remplacé par une note de contrôle continu, calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de troisième. Le poids des

épreuves finales passe de 50 % à 60 % (40 % pour le contrôle continu), qui ont désormais toutes le même coefficient (les sessions précédentes, les épreuves de français, mathématiques et l'oral de soutenance étaient évalués sur 100 points, contre 50 pour Histoire-Géographie-EMC et Sciences). Le système de notation globale passe à une évaluation sur une échelle de 20, contre 800 points précédemment.

Un recul de 1,9 point en série générale (81,6 %)

La part d'admis en série générale dans l'académie de Versailles s'établit à 81,6 %. Elle se situe 1,9 point en dessous de la moyenne nationale (83,5 %, en baisse de 3,1 points) et de celle observée à la session 2025 (↗ **Tableau 1**).

Le taux de réussite en série générale recule dans les quatre départements de l'académie, de façon plus marquée dans l'Essonne (79,3 %, - 2,3 points) et le Val-d'Oise (77,5 %, - 2,7 points) que dans les Yvelines (83,5 %, - 1,2 point) et les Hauts-de-Seine (85,8 %, - 1,5 point).

↗ **Tableau 1** : Taux de réussite par département au diplôme national du brevet 2026 (en %)

	Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Val-d'Oise		Académie	Évol. (pts)
	Taux	Évol. (pts)	Taux	Évol. (pts)	Taux	Évol. (pts)	Taux	Évol. (pts)		
Générale	83,5	-1,2	79,3	-2,3	85,8	-1,5	77,5	-2,7	81,6	-1,9
Professionnelle	61,5	-7,3	54,9	-9,3	58,4	-15,1	48,7	-13,8	55,4	-10,8
Total	82,4	-1,5	77,7	-2,8	84,8	-2,0	75,7	-3,4	80,2	-2,4

Champ : tous candidats

Source : Depp

Une forte baisse de 10,8 points en série professionnelle (55,4 %)

Le taux de réussite de la série professionnelle baisse fortement par rapport à la session 2025 (55,4 %, - 10,8 points). Ce taux se situe 9,4 points en-dessous de la moyenne nationale (64,8 %, en baisse de 10,4 points). La forte baisse du taux de réussite en série

professionnelle concerne tous les départements de l'académie. Elle est plus marquée dans les Hauts-de-Seine (58,4 %, - 15,1 points) et le Val-d'Oise (48,7 %, - 13,8 points) que dans l'Essonne (54,9 %, - 9,3 points) et les Yvelines (61,5 %, - 7,3 points).

Un nouveau DNB qui semble avoir un impact sur la réussite

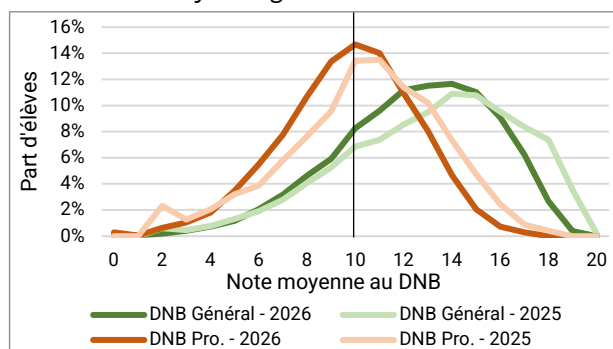
À l'image de la réforme du Baccalauréat Général et Technologique intervenue en 2021, les effets de la réforme du DNB étaient attendus. Des simulations de l'impact de la réforme du DNB sur les résultats de la session 2026 ont été réalisées en interne avec les données de la session 2025 des candidats scolaires des établissements publics ou privés sous contrat. Ces simulations prévoyaient une chute du taux de réussite de la série générale, de plus ou moins 10 points, dans la majorité des académies comme dans l'académie de Versailles.

Pour l'académie comme au niveau national, les résultats constatés font état d'une baisse contenue pour la série générale et d'une chute marquée pour la série professionnelle. Pourtant, par rapport à la session 2025, les baisses des moyennes générales sur 20 au DNB des élèves des deux séries sont similaires (de 13,6 à 12,9 pour la série générale, soit - 0,7 point et de 10,8 à 10,2 points pour la série professionnelle, soit - 0,6 point). En effet, la part d'élèves ayant des moyennes supérieures baisse de manière homogène pour les deux séries : courbes légèrement décalées vers la gauche pour la session 2026 (↘ Figure 1). Cependant, si le taux de réussite de la série professionnelle a connu une forte chute à la session 2026 c'est parce la majorité des élèves admis dans cette série à la session 2025 avaient une moyenne proche de 10 sur 20 et la baisse de la moyenne a fait basculer une grande part d'élèves en dessous du seuil d'admissibilité (effet de seuil). Ce constat est moins vrai pour la série générale pour laquelle les d'élèves ont très souvent des moyennes générales bien supérieures à 10 sur 20.

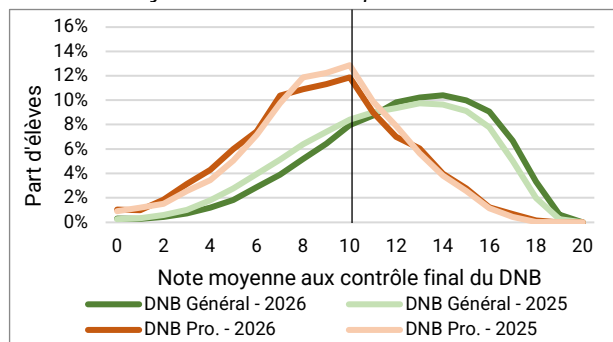
S'agissant des épreuves terminales, elles ont été légèrement réformées cette année. Les matières évaluées restent identiques à celles de la session précédente, mais ont à présent toutes le même coefficient. De plus, le contrôle final compte désormais pour 60 % du DNB, contre 50 % précédemment. Dans l'académie, par rapport à 2025, la répartition des élèves en fonction de leur note moyenne à l'écrit du DNB est stable pour la série professionnelle mais légèrement décalée à droite en 2026 pour la série générale. (↘ Figure 2). Ainsi, la note moyenne à l'écrit des élèves scolaires issus d'établissements publics et privé sous contrat reste stable pour la série professionnelle à la session 2026

(9,6 sur 20) et augmente pour la série générale (12,6 sur 20, + 0,6 point).

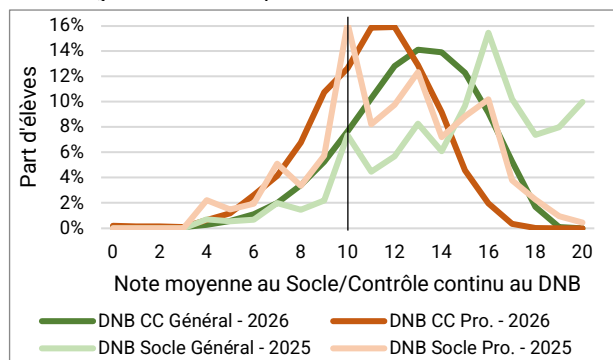
↘ Figure 1 : Répartition des élèves en fonction de la moyenne générale du DNB



↘ Figure 2 : Répartition des élèves en fonction de la moyenne au contrôle final du DNB



↘ Figure 3 : Répartition des élèves en fonction de la moyenne au socle/contrôle continu du DNB



Champ : candidats scolaires des collèges publics ou privés sous contrat de l'Académie de Versailles ayant présenté le DNB

Source : Edeca/Cyclades

Lecture : à la session 2025, 16 % des élèves présents au DNB professionnel ont obtenu une moyenne de 10 sur 20 au Socle.

Quant au contrôle continu, auparavant évalué par la somme des points obtenus au huit compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, il est désormais évalué par la moyenne de toutes les moyennes obtenues sur le bulletin de note de l'année de troisième, toutes au même coefficient. De plus, il ne compte plus que pour 40 % du résultat final au DNB. La répartition des élèves scolaires, issus d'établissements publics ou privés sous contrat, en fonction de la note au socle au DNB 2025 est irrégulière, en raison des bornes de notation, et celle observée en 2026 est décalée à gauche, notamment pour la série générale (➤ **Figure 3**). Aussi, la moyenne sur 20 au contrôle continu du DNB 2026 se situe 2 points en dessous de la moyenne au socle au DNB

2025 pour la série générale (13,2 contre 15,2) et 0,9 point en dessous pour la série professionnelle (11,5 contre 12,4).

En définitive, la réforme des modalités d'attribution du DNB, notamment la prise en compte pour 40 % des moyennes des bulletins de l'année de troisième, semble avoir eu un impact sur les taux et les niveaux de réussite de la session 2026, particulièrement en série professionnelle et de façon moins prononcée qu'attendu en série générale.

Bibliographie

- Ministère de l'Éducation nationale, Dossier de presse, « Examens 2026 : une ambition renouvelée pour la réussite des élèves ». Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/examens-2026-une-ambition-renouvel-e-pour-la-r-ussite-des-l-ves-516359.pdf>